

Amicale SMA Togo : projets et perspectives



Depuis son implantation effective au Togo en 1918, après la première tentative des années 1886 soldée par un échec, la Société des Missions Africaines a réalisé des œuvres multiples sur les plans spirituel, socio-culturel, éducatif et humain.

Aux côtés des prêtres missionnaires SMA, des fidèles laïcs catholiques, désireux de venir en appui aux œuvres missionnaires de la Société des Missions Africaines, fondée par Monseigneur Melchior de Marion BRESILLAC, se sont constitués en « Amicale de la Société des Missions Africaines, section TOGO » ou « Amicale SMA-TOGO ». L'amicale SMA est ainsi née de la volonté des fidèles et des pères de partager l'expérience missionnaire comme une famille réunie autour du Christ et sa Bonne Nouvelle de Salut. Cela a été motivé par le N°33 des constitutions et des lois révisées de la Société des Missions Africaines qui stipule : « Puisque l'activité missionnaire est confiée à l'Eglise toute entière, la Société des Missions Africaines invite des clercs et des laïcs à partager activement sa vie et son travail comme missionnaires ». L'Amicale de la SMA répond donc à la vocation des laïcs missionnaires de l'Eglise Catholique en appuyant les œuvres de la Société des Missions Africaines sur les plans spirituel, moral, matériel, financier et autre.

L'Amicale SMA-TOGO est une association de laïcs catholiques, apolitique et à but non lucratif. Elle a une durée de vie illimitée. Le siège de l'Amicale SMA-TOGO est à Lomé, au centre d'animation missionnaire Père Gérard BRETILLOT, sis à Agodeke, dans le canton de Baguida. L'amicale SMA Togo est constituée de laïcs des paroisses et communautés catholiques relevant de la juridiction des pères de la SMA ou celles dont ils avaient contribué à l'édification depuis leur implantation au TOGO. L'amicale apporte son assistance sous diverses



formes aux membres de la Société des Missions Africaines (séminaristes, Pères SMA et centres de formation). Grâce à leur regroupement, les membres de l'amicale peuvent vivre ce charisme de mission de la société et partager aussi sa spiritualité.



Les objectifs de l'Amicale SMA

sont :

- ✚ œuvrer à la valorisation de l'idéal SMA au TOGO;
- ✚ partager la spiritualité SMA par des moments de prière et de réflexion;
- ✚ s'informer de la vie et de l'activité des Pères en mission;
- ✚ soutenir les vocations;
- ✚ participer, selon ses moyens, aux frais de la formation des séminaristes;
- ✚ offrir sa compétence professionnelle pour aider les missionnaires dans leurs activités.
- ✚ resserrer les liens d'amitié, de fraternité et de solidarité entre les membres



Moyens d'action

En vue d'atteindre ses objectifs, l'Amicale se dote de moyens d'action en s'engageant dans les services ci-après:

- ✚ Œuvres spirituelles et apostoliques;
- ✚ Bénévolat;
- ✚ Entraide et solidarité internes;
- ✚ Activités génératrices de revenus et appuis matériel et financier.



Les œuvres de l'Amicale SMA

✚ Les œuvres spirituelles et apostoliques

- Le service des œuvres spirituelles et apostoliques élabore et suit la réalisation des grandes lignes des œuvres spirituelles et apostoliques de l'Amicale.
- Sur le plan spirituel, les membres de l'Amicale organisent des temps de prière, de réflexion, de

recollement pour approfondir leur connaissance des écritures Saintes et affirmer leur foi chrétienne.

- Sur le plan apostolique, les membres de l'Amicale appuient les Pères SMA dans leur mission d'évangélisation et organisent des séances de sensibilisation dans leur milieu et sur leur paroisse et communauté pour la conversion des peuples et des fidèles.



⊕ **Les œuvres du Bénévolat**

- Les membres de l'Amicale sont composés de personnes volontaires qui ont accepté librement de se mettre au service de la SMA et de l'Eglise Catholique à temps partiel ou permanent sans salaire.



⊕ **Les œuvres d'entraide et de solidarité internes**

- Les membres de l'Amicale entretiennent en leur sein la fraternité, l'entraide, la solidarité, la compréhension et la convivialité.



⊕ **Les œuvres des activités génératrices de revenus**

- Les membres de l'Amicale peuvent initier et entreprendre, en accord avec le Supérieur Provincial et l'aumônier national de la SMA, des activités génératrices de revenus pour soutenir la SMA.

Les



ressources

⊕ **Les ressources de l'Amicale sont constituées:**

- des droits d'adhésion et des cotisations (ordinaires et extraordinaires) des membres ;
- des dons, legs, et subventions de toute personne physique ou morale ;
- des bénéfices perçus sur toute activité ou opération à caractère lucratif ou social, organisée par l'Amicale.